



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080067

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/02/2024 12H27 C:000235 I:02416
V/REF : ACCORD SUR DEVIS
V/Email reçu le Mardi 13/02/2024 a 12H27

**LE TERRA LUMINA
C/CARRE SYNDIC
TSA 8128
13291 MARSEILLE CEDEX 9**

SELON DEVIS N°

IMMEUBLE : TERRA LUMINA
ALLEE DU VALLON DE L ERMITE
ALLEE FONTAINE VEYRE
13009 MARSEILLE

21 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BAT 8 LOCAL OM

MOTIF : MADAME JEUNE BRIGITTE 07 55 03 59 04 POUR ACCES AU LOCAL OM
: RECHERCHE DE FUITE AVEC TRACEUR COLORE ET INSPECTION VIDEO DE LA COLONNE
EP COTE NORD DU BATIMENT

Votre accord sur notre devis n° 4020026 du 12/02/2024 d un montant de
374,00€ TTC

Donneur d'ordre : M. Y JEAN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

TRAVAUX REALISES LE 19/02/2024
L'INSPECTION VIDEO N'A REVELE AUCUNE ANOMALIE
TEST AVEC TRACEUR COLORE
PRESENCE D'UNE FUITE ENTRE LA TERASSE DU 1ER ETAGE ET LE LOCAL, VOIR
PHOTO
PREVOIR LA REPRISE D'ETANCHEITE DE LA TERASSE DU 1ER ETAGE
REPLI

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPECIALISE ET D'UN VEHICULE ATELIER
EQUIPE D'UNE UNITE CAMERA

CREATION D'UN ACCES A LA COLONNE EP
MISE EN PLACE D'UN TRACEUR COLORE ET CONTROLE DE LA COLONNE SUR SA
LONGUEUR
POSE D'UNE SELLE METALIQUE ETANCHE
INSPECTION VIDEO DE LA COLONNE EP
DELIVRANCE D'UN RAPPORT DETAILLE AVEC PRECONISATIONS
GEOLOCALISATION DES ANOMALIES
REPLI

OBSERVATIONS : REMPLACE LA FACTURE 4020154 SUITE ERREUR FACTURATION



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080067

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	RECHERCHE DE FUITE AVEC TRACEUR COLORE	90,00	90,00
TOTAL H.T.			90,00
T.V.A. a 10,00%			9,00
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>99,00</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN